

minière du point de vue économique. Il fournit des conseils techniques concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; sur demande, il rédige des rapports touchant des questions administratives, comme les exonérations d'impôts sur les biens des nouvelles mines, les diminutions d'impôts destinées à favoriser la prospection des bas métaux, d'autres minéraux et du pétrole, les allègements d'impôts accordés pour le forage de puits profonds en terrain non reconnu en vue d'y découvrir du pétrole.

Les observatoires fédéraux.—Les deux principaux observatoires fédéraux sont l'Observatoire d'Ottawa (Ont.) et l'Observatoire d'astrophysique de Victoria (C.-B.). Des observatoires magnétiques permanents sont établis à Agincourt (Ont.), à Meanook (Alberta) et à Resolute-Bay et au lac Baker (T. N.-O.). Des stations sismographiques sont établies à Victoria, Horseshoe-Bay et Alberni (C.-B.), Ottawa et Kirkland-Lake (Ont.), Seven-Falls et Shawinigan-Falls (P.Q.), Halifax (N.-É.), Saskatoon (Sask.) et Resolute-Bay (T. N.-O.).

L'Observatoire d'Ottawa (Ont.) est chargé d'établir l'heure exacte au Canada, ce qui exige des observations astronomiques nocturnes afin de déterminer les positions précises des étoiles, et des services de radiodiffusion pour donner l'heure exacte dans toutes les parties du Canada. L'activité astronomique de l'Observatoire d'Ottawa comprend en outre des études de la haute atmosphère, grâce aux observations visant les météores, le soleil et ses effets sur les conditions terrestres, ainsi que des études mathématiques de l'atmosphère du soleil et des étoiles. Le travail géophysique, également effectué à Ottawa, comprend les levés magnétiques du Canada, surtout ceux intéressant la navigation aérienne et maritime, de même que le travail sur le terrain et les observations intéressant la prospection géophysique. On utilise les procédés de sismologie pour l'étude des aspects importants de la croûte terrestre au pays et pour les recherches internationales sur l'intérieur du globe. Les observations relatives à la gravité se poursuivent dans tout le Canada à des fins généralement identiques, mais on donne une attention particulière aux méthodes servant à localiser les minéraux.

L'Observatoire fédéral d'astrophysique de Victoria s'occupe des recherches fondamentales sur les caractéristiques physiques du soleil, des étoiles, des planètes et de la matière interstellaire. Son télescope à miroir de 73 pouces est un des plus gros au monde et il a servi à faire des découvertes qui ont enrichi l'astronomie.

La Division de la géographie.—La Division de la géographie est chargée de recueillir et de fournir tous les renseignements géographiques concernant le Canada et les pays étrangers qui peuvent favoriser le progrès économique, commercial et social du Canada. Sa tâche a un double objet: compilation des connaissances géographiques d'intérêt national et recherches géographiques sur le terrain. La Division est à préparer, en collaboration avec divers ministères fédéraux, un nouvel atlas du Canada qui remplacera celui de 1915.

L'Office fédéral du charbon*.—Cet organisme a été établi par la loi sur l'Office fédéral du charbon (S.R.C. 1952, chap. 86) proclamée le 21 octobre 1947. Par cette loi, l'Office a été constitué organisme officiel chargé de conseiller le gouvernement en toutes matières intéressant la production, l'importation, la distribution et l'usage du charbon au Canada. L'Office est aussi chargé de le conseiller en matière de subventions au transport et d'administrer ces subventions.

* Rédigé sous la direction de M. W. E. Uren, O.B.E., président de l'Office fédéral du charbon.